

CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME

43ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

Déclaration du Bénin lors de l’Examen de la France

 Genève, 1er mai 2023

**Monsieur le Président,**

Le Bénin remercie la France pour la présentation de son rapport national et la félicite pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations issues du précédent cycle.

Le Bénin salue en particulier l’adoption par la France de la loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, en matière de respect des droits de l’homme.

Dans un esprit constructif, le Bénin encourage les autorités françaises à mettre en œuvre les recommandations ci-après :

1. poursuivre les efforts en vue de réduire les inégalités persistantes entre la métropole et les territoires ultramarins en matière de jouissance des droits humains ;
2. renforcer les actions de lutte contre toutes les formes de discrimination, notamment à l’égard des personnes d’ascendance africaine ;
3. poursuivre l’engagement de la France en faveur de la restitution du patrimoine africain, afin de contribuer à l’accès des populations africaines à leur culture.

Le Bénin souhaite enfin à la délégation française un examen couronné de succès.

Je vous remercie.